



Grue Auxiliaire

Les engins de manutention tels que les grues auxiliaires embarquées sur certains camions ou wagons sont de plus en plus sophistiqués et nécessitent des conducteurs qu'ils puissent travailler en sécurité.

La formation au CACES R390 est nécessaire pour les personnes qui manipulent des grues auxiliaires (conduite au sol ou télécommandée) afin que leur employeur puisse leur délivrer une autorisation de conduite.

- *Objectif* : Etre capable de manipuler tous types de grues auxiliaires conformément au référentiel de la recommandation CNAMTS R390
- *Pré requis* : posséder le permis C ou E/C
Savoir lire, écrire et compter
- *Durée* : A définir en fonction de l'expérience

R390 : Grues auxiliaires de chargement de véhicule.

<p>CACES Grues auxiliaires de chargement de véhicules</p>	 
<p>CACES Grues auxiliaires de chargement de véhicules avec l'option Télécommande</p>	